

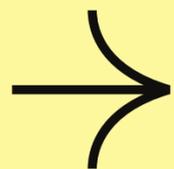


Vadémécum :



eroa : connaître

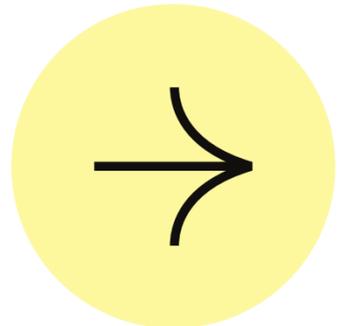
le dispositif et rédiger son  
projet



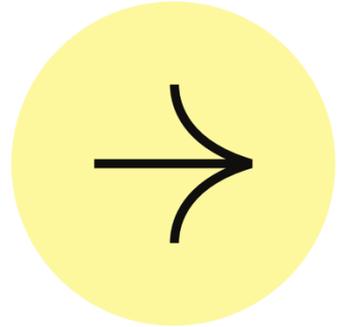
Avec ou sans présence artistique



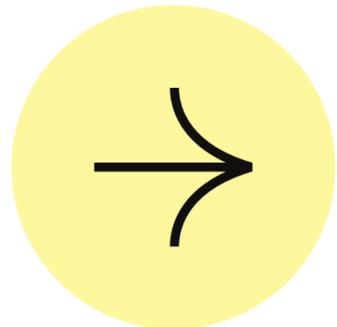
# Quels enjeux et quels objectifs ?



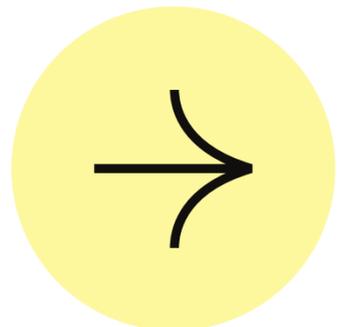
**Accueillir l'œuvre authentique au sein même de l'établissement scolaire**



**Permettre la rencontre avec un artiste**



**Approcher l'œuvre grâce à un projet pédagogique pluridisciplinaire**



**Impliquer la communauté scolaire et le public**

# Quels domaines artistiques pour l'eroa ?

Les champs de création sous toutes leurs  
formes :

Installations  
Dessin  
Peinture  
Sculpture  
Photographie  
Architecture  
Création multimédia  
Cinéma expérimental  
Création vidéo  
Spectacle vivant  
Danse



# Un eroa : comment ça fonctionne ?

Des œuvres exposées dans l'établissement entre 2 et 4 semaines

- Des œuvres prêtées par : l'artiste, les musées, les galeries d'art, le FNAC, les FRAC, des collectionneurs...
- Des temps forts avec un vernissage ouvert au public, des événements de médiation et de valorisation
- La visite de tous les élèves.

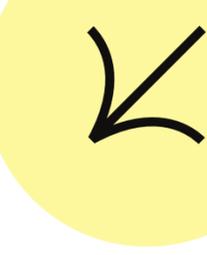
- Des rencontres sont organisées, avec l'artiste, des professionnels de la culture, dans et hors l'établissement.
- Des projets collaboratifs sont initiés (artiste, élèves, enseignants, partenaire culturel...).
- Des projets naissent entre les établissements scolaire de proximité.
- Diverses productions d'élèves sont réalisées et valorisées lors de l'exposition.

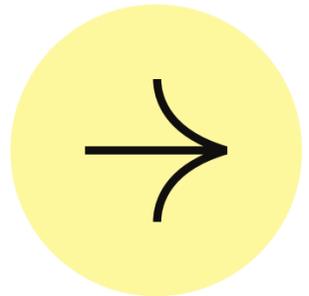
Un travail pluridisciplinaire sur l'année scolaire

1 public

- Les élèves de l'établissement
- Les écoles environnantes
- Les familles
- Tout public intéressé

# Qui propose un projet **eroa** ?



 Une équipe pédagogique pluridisciplinaire en lien avec :  
un artiste - une structure culturelle - un musée - une galerie - un collectionneur...

## Comment monter le projet ?

**1** Prendre connaissance du cahier des charges

**2** Définir les axes de travail, solliciter un artiste ou un partenaire, choisir les œuvres qui seront exposées

**3** Constituer le dossier de programmation

**4** Présenter le projet au conseil d'administration pour validation du budget

**5** Transmettre le dossier via l'appel à projet sur ADAGE pour la validation définitive

# Quand déposer le projet **eroa** ?



**Dès janvier**

**mai**

**juin**

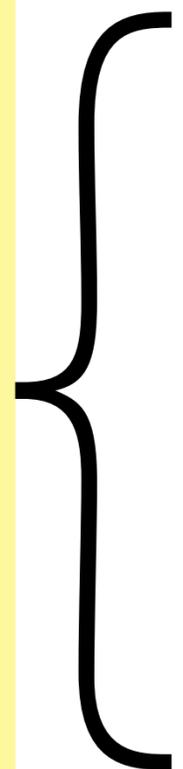
**octobre**

Constitution du dossier de programmation, à saisir sur ADAGE. Visuels transmis par NUAGE.

Études des projets déposés. Proposition en commission de validation.

Transmission des décisions aux établissements.

Les actions peuvent se dérouler de octobre à juin d'une même année scolaire.



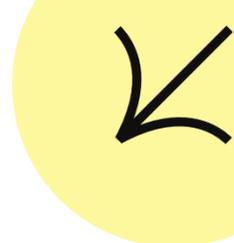
## Le pilotage du dispositif

Expertise pédagogique, conseils et suivi des eroa

- Valérie FARANTON** - DRAEAC Hauts-de-France
- Patricia MARSZAL** - IA-IPR d'arts plastiques
- Peggy LE ROY** - Directrice régionale adjointe déléguée aux publics et territoires, aux industries culturelles
- Eric JARROT** - Conseiller aux arts plastiques Lille - DRAC
- Maëlle BOBET** - Conseillère à l'action culturelle et territoriale en charge des politiques interministérielles - Pôle publics, territoires et industries culturelles, DRAC
- Anaïs PEREIRA** - Coordinatrice arts visuels DRAEAC
- Ysabelle WETZEL** - Missionnée DRAEAC

**Bilan financier à joindre au nouveau dossier**  
**Bilan de l'action à compléter sur ADAGE sur le dossier de l'année en cours**

# Qui finance le projet **eroa** ?



**Education Nationale**  
**Dotation globalisée de l'Etat**



Région académique  
HAUTS-DE-FRANCE

**Ministère de la Culture**  
**Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)**  
**Jusqu'à 1000 euros si présence artistique**

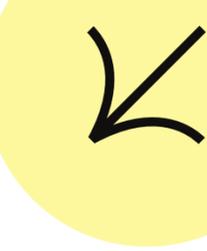


**Pour les établissements publics :**  
**Dotation en IMP**  
**accordées par l'Académie à l'équipe**  
**pédagogique**

**Autre possibilités de financement selon les**  
**démarches de l'établissement**

- **Conseils départementaux**
- **Conseil régional des Hauts-de-France pour les lycées**
- **Collectivités territoriales**
- **Foyer socio-éducatif**
- **Sponsors privés**

# Les eroa, comment les trouver ?



## Carte des eroa 2025 - 2026

<https://www.google.com/maps/d/u/2/edit?mid=1n0zFvz4PNEV4h0yBMkK1xmpCaugdpko&usp=sharing>



- ARMENTIERES - Lycée Paul Hazard
- ARRAS - Lycée Jacques Le Caron
- BAILLEUL - Collège Maxime Deyts
- BEUVRAGES - Collège Paul Eluard
- CAMBRAI - Collège Robert Badinter
- DENAIN - Lycée Jules Mousseron
- DOUAI - Collège Albert Châtelet
- GONDECOURT - Lycée Marguerite de Flandre
- LILLE - Collège Miriam Makeba
- LILLE - Lycée Louis Pasteur
- LOMME - LEGTPA de Lomme
- LOON-PLAGE - Collège Jean Rostand
- LOOS - EREA Ignace Pleyel
- MASNIERES - Collège Jacques Prévert
- ROUBAIX - Collège Madame de Sévigné
- SAINT-ETIENNE-AU-MONT - Collège Paul Eluard
- SAINT-OMER - Lycée Alexandre Ribot
- SAINT-OMER - Collège de la Morinie
- THEROUANNE - Collège François Mitterrand
- VALENCIENNES - Lycée Henri Wallon
- VALENCIENNES - Collège Josephine Baker
- WINGLES - Lycée Général et Technologique Voltaire

**Le site des eroa est une source d'information spécifiquement dédiée :**

**<https://eroa.site.ac-lille.fr/>**

# Campagne eroa : Les modalités de dépôt de dossier

## Le dossier se constitue sur ADAGE

(campagne de saisie ouverte du 01 / 01 / 2026 au 22 / 05 / 2026)

**>> Pas de dossier papier par courrier ou mail!**

- Prendre connaissance des pièces d'accompagnement
- Saisie sur ADAGE avec champ contraint sur une période donnée
- Avis du chef d'établissement obligatoire sur ADAGE
- Envoi de pièces complémentaires via NUAGE validées par le chef d'établissement **avec cachet date et signature**

Retourner à la vue  
d'ensemble

# ADAGE et la saisie

## pas à pas

Des dates contraintes pour la saisie : **du 01 janvier au 22 mai 2026 23h00**

- >> Saisie directement sur la plateforme (possibilité de copier coller à partir d'un document)
- >> Un **avis du chef d'établissement** obligatoire renseigné sur ADAGE
- >> Possibilité de déposer des documents annexes uniquement par l'app NUAGE.

**L'inscrire dans le dossier à la rubrique «Le contenu du projet, Rencontrer »**

**Signaler le dépôt de ce document par un mail.**

- Visuel des œuvres avec validation du chef d'établissement (obligatoire)
- Bilan financier de l'eroa précédent obligatoire
- Bilan de l'action saisi sur ADAGE de l'eroa précédent obligatoire

Retourner à la vue  
d'ensemble

# Plateforme ADAGE

Les étapes du renseignement du projet



## Bienvenue dans l'application ADAGE

Application Dédiée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle

[Je renseigne mes projets >](#)

Cliquez ici pour renseigner les projets qui ne passent pas par le portail d'appel à projets

Appels à projets en cours destinés à vos élèves

Ordonner par : date d'ouverture décroissante

NAT 2024-2025 #11marsjelis - le quart d'heure de lecture national ⓘ

Du 11/02/2025 à 11:22  
Au 31/03/2025 à 23:59

[Formulaire d'inscription >](#)

NAT 2024-2025 La Fête du court-métrage ⓘ

[Documents d'accompagnement](#)

Du 02/01/2025 à 00:00  
Au 18/03/2025 à 23:59

[Formulaire d'inscription >](#)

NAT 2024-2025 Explorer la poésie - Le Printemps des Poètes ⓘ

[Documents d'accompagnement](#)

Du 01/01/2025 à 07:00  
Au 03/04/2025 à 23:59

[Formulaire d'inscription >](#)

NAT 2024-2025 Le Printemps des Poètes ⓘ

[Documents d'accompagnement](#)

Du 01/01/2025 à 07:00  
Au 30/04/2025 à 23:59

[Formulaire d'inscription >](#)

NAT 2024-2025 Si on lisait à voix haute (La Grande Librairie) ⓘ

Du 10/12/2024 à 11:00  
Au 31/05/2025 à 23:59

[Formulaire d'inscription >](#)

REG 2024-2025 La Dictée francophone ⓘ HAUTS-DE-FRANCE

[Documents d'accompagnement](#)

Du 09/12/2024 à 08:00  
Au 28/02/2025 à 23:00

[Formulaire d'inscription >](#)

ici sont à renseigner les projets dont la validation dépend du renseignement de la campagne d'appel à projets, c'est le cas des projets menés dans le cadre du dispositif EROA

Appels à projets à venir destinés à vos élèves

Ordonner par : date d'ouverture décroissante

ACA 2025-2026 EROA (Espace Rencontre avec l'Oeuvre d'Art) ⓘ LILLE

Du 25/02/2025 à 12:00  
Au 21/05/2025 à 23:00

en attente



11 un rappel des dates de saisie est visible

The screenshot shows the ADAGE platform interface. At the top, there is a navigation bar with the ADAGE logo and menu items: 'Etablissement', 'Projets EAC', 'pass Culture', 'Aide', and 'Mon compte'. On the right side of the navigation bar, it says 'RÉDACTEUR DE PROJET - [user icon]' and 'DÉCONNEXION'. Below the navigation bar, there is a header section with a dropdown menu showing 'EROA (Espace Rencontre avec l'Oeuvre d'Art)' and a date range 'du 26/02/2025 au 21/05/2025'. There are buttons for 'Export PDF' and 'Fermer'. Below this, there is a section titled 'Données générales' with a sub-link 'Documents d'accompagnement'. The main content area shows a table with the following information:

CLG DE LA MORINIE - SAINT-OMER		REP+ - 062
Labellisation E3D :	Académie : LILLE	Bassin :
Chef d'établissement :		✉
Professeurs référents culture :		
•		
•		

On y retrouve les documents d'accompagnement : la cahier des charges et ce pas à pas, le vademecum

Les champs sont pré-remplis à cette étape du dossier.

## Le projet

### Consignes pour remplir le formulaire d'inscription :

Les chefs d'établissement ont jusqu'au 28 mai pour saisir un avis sur les projets déposés.

### Documents d'accompagnement

Dispositif : **EROA (Espace Rencontre avec l'Oeuvre d'Art)**

Dispositif de rencontre avec l'œuvre d'art au sein d'un établissement. Un espace lui est spécifiquement dédié le temps de l'exposition. Ce dispositif est soutenu financièrement par la DRAC. La lecture du cahier des charges est essentielle à la bonne compréhension de cet accueil (voir documents d'accompagnement).

Titre du projet :

Description :

 Domaines artistiques et culturels :

- 

Partenaires :

- Chercher dans la liste déroulante, si le partenaire n'apparaît pas, il n'est peut-être pas référencé, dans ce cas l'ajouter dans "autres partenaires"
- 
- 

Pour les demandes préciser dans le titre 1/1 ou (demandes multiples) 1/2 ou 2/2

Préciser :

- la nature du projet
- sa genèse
- les grandes intentions

Dans la liste déroulante, choisir maximum 2 domaines

Les partenaires peuvent :

- être la structure prêteuse
- garants de la rémunération de l'artiste (qui se fait représenter par la structure)
- être mis en résonance (visite d'exposition en cours)

**Autre(s) partenaire(s) :** Indiquer vos partenaires (structures, artistes ou intervenants) s'ils sont absents de la liste ci-dessus. Préciser leurs noms et adresses mails.

Saisir les noms des artistes exposés et sources de prêt non référencées

**Articulation avec un projet 1er degré :**  Non

**Etablissement(s) 2nd degré associé(s) :** Sélectionner un établissement

Vos établissements de secteur sont déjà renseignés et trouvables dans la liste déroulante

**Articulation avec un projet 1er degré :**  Oui

**Etablissement(s) 1er degré associé(s) :** Sélectionner un établissement

**Etablissement(s) 2nd degré associé(s) :** Sélectionner un établissement

Choisir dans la liste déroulante

 **Les participants**

[Documents d'accompagnement](#)

**Professeur coordonnateur du projet : \*** Sélectionner un professeur coordonnateur du projet

**Classes engagées : \***

Anticiper le niveau concerné si possible

Pour les eroa les projets concerneront des classes de l'année scolaire suivante. Il faut donc réfléchir en termes de jauge sur un effectif évalué. Les projets validés seront automatiquement replacés dans le recensement et classes et effectifs seront donc modifiables.

Intervenants :

NON RENSEIGNÉ

Ajouter un intervenant

## Ajout d'un intervenant

Format des informations à fournir pour chaque intervenant :

NOM Prénom  
Structure culturelle  
Numéro SIRET  
Éléments complémentaires

Intervenant : \*

Veillez saisir les informations attendues pour l'intervenant.

Saisir le nom des artistes intervenants et un éventuel lien de redirection vers leur site. Ajouter le maximum d'informations possibles, nom de la structure garante de sa rémunération ou indépendant

Formation des enseignants :

Certifications complémentaires et formations suivies utiles à la réalisation du projet : lister les enseignants, leurs formations / certifications ainsi que l'année associée.

Pour les eroa deux stages à public désigné sont organisés.

- Découverte des partenaires prêteurs
- Rédaction du projet

De plus, notre partenaire **50°Nord - 3°Est** propose des **temps d'information à destination des enseignants** :

<https://50dn-03de.eu/portfolio-items/portagedeprojets/>

portfolioCats=196%2C198%2C24%2C194%2C197%2C30%2C44%2C27%2C48%2C22%2C113

- **Session 1** : Montage de projet : artistes, structures culturelles, établissements scolaires, comment travailler ensemble ?

Mercredi 5 février 2025 – 14h/18h / Le Fresnoy – Studio National, Tourcoing

Intervention de Lucie Ménard pour le Fresnoy, des artistes Cléa Coudsi et Eric Herbin et de Ségolène Jugan – Gabriel pour le pôle 50° NORD – 3° EST

- **Session 2** : L'implication des élèves dans les projets culturels

Mercredi 19 mars 2025 – 14h/18h / L'Être lieu, Cité scolaire Gambetta, Arras

Intervention de Grégory Fenoglio, Antonin Hako pour l'Être lieu et de Ségolène Jugan – Gabriel pour le pôle 50° NORD – 3° EST

- Deux webinaires :

1. Comment organiser une exposition dans son établissement scolaire ? (7 mai 2025 - 14h / 15h)
2. Présentation des outils ressources du pôle 50° NORD – 3° EST (14 mai 2025 - 14h / 15h)

# Plateforme ADAGE

Le contenu du projet

## Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances). Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

### Rencontrer :

Préciser les rencontres, directes et indirectes (via différents médias, numériques notamment), avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion...

Pour les eroa, la liste des œuvres présentées ci-dessus fera l'objet d'une communication à travers un document iconographique validé par le chef d'établissement, envoyé par NUAGE App éducation via un lien à inscrire impérativement dans cette rubrique et envoyé par mail à : [anais-amanda-me.pereira@region-academique-hdf.fr](mailto:anais-amanda-me.pereira@region-academique-hdf.fr)



PDF renommés comme suit dans NUAGE :  
Document de corpus  
(ville-établissement-visuels)  
Documents contractuels engagement des artistes et structures partenaires  
(ville - établissement - annexe)



## Nuage

Nuage est un service de dépôt et de partage de fichiers.

Ouvrir l'application

17

## Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances).  
Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

### Rencontrer :

Préciser les rencontres, directes et indirectes (via différents médias, numériques notamment), avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion...

## Rencontrer

Citer les œuvres, les structures, expliquer la diversité des démarches et des productions.

- La dimension plurielle des œuvres est un atout.
- Mettre les œuvres en cohérence
- Présenter le sujet de l'exposition à partir d'une question transversale fédératrice.
- Rédiger la problématique.

Expliciter en quoi les œuvres et les modalités de présentations vont susciter la curiosité (questionnements) et l'intérêt (développer l'esprit critique) chez les élèves.

- Présenter la nature sensible du projet, sa dimension ludique, sa portée éducative.
- Modalités de médiation autour des œuvres

## Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances).  
Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

### Pratiquer :

Décrire les temps de pratique artistique et/ou scientifique. Préciser si la pratique se fait sur les heures de cours ou si elle est conduite en atelier (compléter alors l'onglet 5). Expliciter l'articulation entre la pratique et les connaissances.

## Pratiquer

Placer les pratiques artistiques liées aux disciplines impliquées et les compétences développées spécifiques à cet eroa en lien avec l'EAC :

- Présenter les modalités de la pratique pour développer la créativité
- Donner du sens à l'expérience
- Identifier la plus-value artistique du workshop
- Susciter des postures inattendues chez l'élève par des approches audacieuses
- Rappeler les compétences impliquées

## Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances).  
Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

### Connaître :

Préciser les contenus disciplinaires, les champs de connaissances complémentaires abordés et leur articulation dans le cadre de ce projet transdisciplinaire. Vous pouvez vous appuyer sur le référentiel du 7 juillet 2015.

## Connaître

Placer les contenus des disciplines impliquées et les pistes pédagogiques en lien avec l'EAC (détailler les cycles, les disciplines) :

- Présenter la dimension didactique et pédagogique
- Définir des objectifs clairs, identifier les questions artistiques enseignables
- Hiérarchiser, définir les enjeux prioritaires, citer les programmes
- Ouvrir à l'interdisciplinarité
- Citer les œuvres et domaines convoqués

## Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances).  
Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

### Restitutions envisagées :

Réalisations et restitutions envisagées

- Vernissage et implantation d'un article sur le site des eroa sont exigés.
- Le bilan de l'action de l'année renseigné sur ADAGE est une condition sine qua non pour valider les reconductions.

### Etapas prévisionnelles :

En quelques lignes, préciser la progression et les grandes étapes prévisionnelles du projet.

- Prévoir le calendrier des actions sur l'année scolaire.
- Pour les ouvertures, bien anticiper les dates de rencontre.

- Est-ce une première demande oui / non
- Si vous avez déjà un eroa, depuis quelle année est-il en place? \_\_\_\_\_
- En cas de reconduction, avez-vous rempli la partie « bilan » sur ADAGE?
- Où sera visible l'exposition choix()
  1. Dans une salle uniquement dédiée à l'accueil d'expositions
  2. Dans une salle polyvalente aménagée sur un temps donné
  3. Dans un autre espace aménagé sur un temps donné
- En cas d'utilisation d'une salle uniquement dédiée à l'accueil d'expositions, quelle est sa superficie (en mètre carré)

## Les actions pass Culture

### Documents d'accompagnement

---

Aucune action pass Culture

- Pour les eroa, des actions Pass Culture pourront être associées au projet l'année scolaire suivante. La rubrique n'est donc pas à renseigner pour l'instant.
- Attention, les actions pass culture peuvent compléter le projet mais ne peuvent être sa principale source de financement : action de médiation, visite d'exposition en structure et mise en regard sont par exemple des actions concernées.

## L'atelier

L'atelier se déroule en dehors du temps de la classe afin de pouvoir accueillir les élèves de tous les niveaux.

[Documents d'accompagnement](#)

Pratique artistique ou scientifique en atelier : OUI

Jour et plage horaire : L'artiste interviendra durant 3 semaines de workshop, sur des plages horaires quotidiennes de 10 h à 16h30 comportant une pause méridienne de 1 h 30

Nombre d'élèves de l'atelier : 20 élèves

Nombre total de séances d'atelier : 3 séances

Nombre total d'heures d'intervention de l'artiste ou du scientifique dans l'atelier : 70 heures

Commentaires : L'achat de matériaux fait partie du budget prévisionnel, les élèves bénéficieront du grand atelier pour mettre en oeuvre. L'artiste et le collège fournissent les outils.

- Prévoir le calendrier des actions sur l'année scolaire. Pour les ouvertures, ne prévoir les rencontres qu'à partir du mois d'octobre.

- De 600 euros : accueil d'œuvres prêtées par une ou des structures, un artiste ou des particuliers. Présence de l'artiste < ou = à 6 heures.

ou

- De 1000 euros : Pour un eroa avec un artiste s'engageant au-delà d'une journée (6 heures) avec les élèves.

# Plateforme ADAGE

Le budget

## Le budget prévisionnel

Le budget sera étudié par la commission d'examen du dossier. Vous devez le monter en lien avec votre direction et le gestionnaire. Les montants sont TTC.

[Documents d'accompagnement](#)

Vous pouvez renseigner un budget prévisionnel. Il est destiné au dialogue interne au sein de votre école/établissement (direction, collègues, gestionnaire, commission pédagogique, CA ou conseil d'école). Les montants sont TTC.

### Dépenses

0,00 €

Interventions de professionnels :

0,00 €

qualité de l'intervenant



nombre

h

tarif/h

€

Ajouter une intervention

Sorties :

0 €

spectacles, projections, expositions, rencontres...

Frais de fonctionnement :

0 €

achats divers, locations, frais de déplacement des intervenants...

Frais de déplacement des élèves :

0 €

### Recettes

0,00 €

Participation de l'établissement :

0 €

Subventions de la commune :

0 €

Subventions de la communauté d'agglomération :

0 €

Subventions du département :

0 €

Subventions de la région :

0 €

Autres apports :

0 €

mécénat, financement participatif ...

Reste à financer

0,00 €

Si pas d'intervenant, complétez "sans" dans "qualité de l'intervenant", "1" dans nombre, "0" dans "tarif/h" sinon la page bloque.

**Les frais de fonctionnement doivent être le plus possible détaillés** (Lister les frais de location liés à la présentation des œuvres : abonnement à une artothèque, matériel d'exposition, de diffusion, etc, papèterie imprimerie, documentation pédagogique, frais d'envoi, assurance, déplacements de l'intervenant au tarif SCNF)

**Détailler au maximum les sources de financement : y Placer également les participations FSE, Asso Parents**

**La participation établissement doit-être au moins égale à la part DRAC.** Dans le cadre des eroa, la DRAC finance à hauteur de 600€ par projet ou 1000€ pour une intervention d'artiste au-delà de 6 heures.

## Le budget prévisionnel

Le budget sera étudié par la commission d'examen du dossier. Vous devez le monter en lien avec votre direction et le gestionnaire. Les montants sont TTC.

[Documents d'accompagnement](#)

Vous pouvez renseigner un budget prévisionnel. Il est destiné au dialogue interne au sein de votre école/établissement (direction, collègues, gestionnaire, commission pédagogique, CA ou conseil d'école). Les montants sont TTC.

### Dépenses

0,00 €

Interventions de professionnels :

0,00 €

qualité de l'intervenant



nombre

h

tarif/h

€

Ajouter une intervention

Sorties :

0 €

spectacles, projections, expositions, rencontres...

Frais de fonctionnement :

0 €

achats divers, locations, frais de déplacement des intervenants...

Frais de déplacement des élèves :

0 €

### Recettes

0,00 €

Participation de l'établissement :

0 €

Subventions de la commune :

0 €

Subventions de la communauté d'agglomération :

0 €

Subventions du département :

0 €

Subventions de la région :

0 €

Autres apports :

0 €

mécénat, financement participatif ...

Reste à financer

0,00 €

**En ce qui concerne la rémunération des artistes il conviendra de prendre en compte dans le taux horaire de présence face au élèves également les heures de préparation.**

**Les frais de déplacement de l'artiste peuvent être ajoutés aux frais de fonctionnement dans une ligne détaillée comme suit "frais de déplacement de l'artiste".**

**Si diffusion de pièces personnelles et non accompagnée par une structure culturelle il faudra être vigilant quant aux 1,1 % de cotisation à l'URSAFF du Limousin.**

**Pour les frais de fonctionnement matériels, on détaillera également les dépenses en fonction des besoins anticipés lors du montage du projet.**

**Attention, l'artiste n'est pas salarié d'une structure, l'annulation et / ou le report des dates est à anticiper très en amont car impacte fortement son calendrier.**

**Eroa : le Bilan 2025-2026 est à renseigner impérativement pour les reconductions**

[Valorisation](#) 



Bilan :

**À la fin de chaque projet, complétez le bilan. Il est partagé avec les rédacteurs de projets de votre établissement et avec le chef d'établissement.**

**Il peut rendre compte :**

- Des points positifs (bénéfices pour les élèves à la fois sur le plan des apprentissages et du comportement, ouverture culturelle, rayonnement dans l'établissement ...)**
- Des difficultés (organisation, conduite du projet, partenariat, déplacements ...)**

**Si vous avez bénéficié d'une offre pass Culture, vous devez évaluer la réalisation de l'activité et le partenariat.**

# Examen du dossier et comité de pilotage

## **La DRAC Haut de France :**

- **Éric Jarrot, conseiller aux arts plastiques**
- **Maëlle Bobet, Conseillère à l'action culturelle territoriale en charge des politiques interministérielles**

## **Inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale arts plastiques :**

- **Patricia Marszal**

## **DRAEAC site de Lille :**

- **Anaïs Pereira, coordonnatrice arts visuels DRAEAC**
- **Ysabelle Wetzel, missionnée arts visuels**

**Fin des avis des chefs d'établissement le 28 mai.**

**Un avis sera communiqué sur ADAGE et par le SCAPPE dans les établissements quant aux observations du comité de pilotage.**

# Dossier pas à pas eroa

ADAGE

Campagne d'appel à projets ouverte du 01 janvier au 22 mai 2026

- Le dossier est lu par la commission des EROA ainsi que les membres de la DRAEAC.
- Validé par le chef d'établissement il est de nature contractuelle.
- Il constitue une archive des questionnements artistiques, de la mise en œuvre des apprentissages de leur dimension interdisciplinaire

## Pour rédiger votre projet:

- Valoriser et expliciter le projet par son contenu : la nature des œuvres qui seront présentées, les partis pris, les questionnements artistiques, les axes didactiques, les partis pris pédagogiques.

# Dossier pas à pas eroa

ADAGE

Campagne d'appel à projets ouverte du 26 février au 21 mai 2025

- Pour les eroa, la campagne de saisie sera ouverte jusqu'au :  
22 mai 23h00

Le dossier ne sera estimé complet qu'avec :

- Le lien des PDF en pièces jointes par NUAGE inscrit dans le dossier à la rubrique « Rencontrer »
- L'avis renseigné du chef d'établissement
- Le bilan 2025-2026 saisi sur ADAGE si reconduction

# PENSER LA PRÉSENCE ARTISTIQUE

La présence artistique  
ouvre à des  
questionnements à  
travers la pratique . Elle  
enrichit l'exposition d'un  
regard sensible, en acte.

Axe de travail /  
problématique

Médium

Quels élèves ?

Quelles finalités ?

Workshop - penser l'objet final  
Forme de la restitution  
place dans l'exposition

Convention spécifique d'intervention  
artistique - contractualisation -  
association

# Dossier pas à pas eroa

21 mai 2025 - 23H

Bilan année passée  
à renseigner

Générer un PDF à la  
fin de votre saisie  
pour mémoire

N'oublier pas l'envoi  
simultané des  
pièces sur NUAGE

Il est possible de revenir sur la saisie de  
son dossier  
jusqu'au dernier jour

Les chefs d'établissement ont une  
semaine  
supplémentaire pour déposer leurs avis

Bonne saisie à tous !



# Qui joindre ?

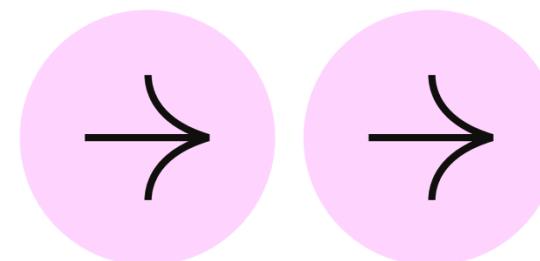
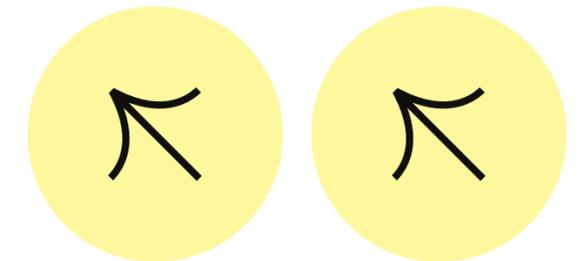
Personnes ressources à contacter :

- Pour problème de saisie du dossier et dépôt des pièces sur NUAGE : Anaïs Pereira
- Pour rédaction et envoi des articles, problèmes de saisie de dossier : Ysabelle Wetzel
- Pour conseil sur emprunt d'œuvre : Les structures, les enseignants missionnés en structure. Attention aux délais variant d'une structure à l'autre.

[Retourner à la vue d'ensemble](#)

Au bureau les mercredis et  
vendredis  
joignable au  
0320156076  
mail :  
anais-amanda-  
me.pereira@region-  
academique-hdf.fr

Anaïs Pereira



Ysabelle  
Wetzel

Au bureau le mercredi matin  
joignable au  
0320156076  
mail :  
ysabelle-Marie.wetzel@ac-  
lille.fr



# Missionnés en structure

## Arts visuels :

- Palais des Beaux Arts de Lille :  
Mickael Vanquichelberge \_ [mickael.vanquichelber@ac-lille.fr](mailto:mickael.vanquichelber@ac-lille.fr)  
Delphine Waras \_ [Delphine.Waras@ac-lille.fr](mailto:Delphine.Waras@ac-lille.fr)
- FRESNOY Tourcoing :  
Recrutement en cours
- MUBA Tourcoing :  
Emmanuelle Lavall \_ [Emmanuelle.Lavall@ac-lille.fr](mailto:Emmanuelle.Lavall@ac-lille.fr)
- FRAC Grand Large / LAAC Dunkerque :  
Carole Darcy \_ [carole.darcy@ac-lille.fr](mailto:carole.darcy@ac-lille.fr)  
Émilie Valente \_ [emilie.valente@ac-lille.fr](mailto:emilie.valente@ac-lille.fr)
- Musée Sandelin Saint-Omer :  
Gaétane Lheureux \_ [gaetane-brigitt.levert@ac-lille.fr](mailto:gaetane-brigitt.levert@ac-lille.fr)
- MusVerre Sars-Poteries  
Cécile Gomez \_ [cecile.gomez@ac-lille.fr](mailto:cecile.gomez@ac-lille.fr)
- Louvre-Lens Lens  
Cédric Mackowiak \_ [Cedric.Mackowiak@ac-lille.fr](mailto:Cedric.Mackowiak@ac-lille.fr)  
Erwan Salmon \_ [Erwan.Salmon@ac-lille.fr](mailto:Erwan.Salmon@ac-lille.fr)
- Institut du monde arabe Tourcoing  
Romain Taburet \_ [Romain.Taburet@ac-lille.fr](mailto:Romain.Taburet@ac-lille.fr)
- LAM Villeneuve-d'Ascq :  
Ysabelle Wetzel \_ [ysabelle-Marie.wetzel@ac-lille.fr](mailto:ysabelle-Marie.wetzel@ac-lille.fr)

## Architecture - Urbanisme - Paysage :

- CAUE du Nord Lille  
Araujo Christelle \_ [christelle.araujo@ac-lille.fr](mailto:christelle.araujo@ac-lille.fr)
- CAUE du Pas-de-Calais Arras  
Gilles Fritsch \_ [gilles.fritsch@ac-lille.fr](mailto:gilles.fritsch@ac-lille.fr)

## Photographie :

- Institut pour la photographie Lille :  
Marie Usai-Stenven \_ [marie.stenven@ac-lille.fr](mailto:marie.stenven@ac-lille.fr)
- Centre Régional pour la Photographie (CRP) Douchy-les-Mines :  
Stéphanie Poix Safi \_ [stephanie.poix@ac-lille.fr](mailto:stephanie.poix@ac-lille.fr)

